



Observatoire du sport Creuse 2025

Observatoire du sport Départemental (Creuse)

Enquête réalisée par le CDOS de la Creuse entre **Janvier et Mars 2025** auprès des Comités Départementaux Sportifs de la Creuse.

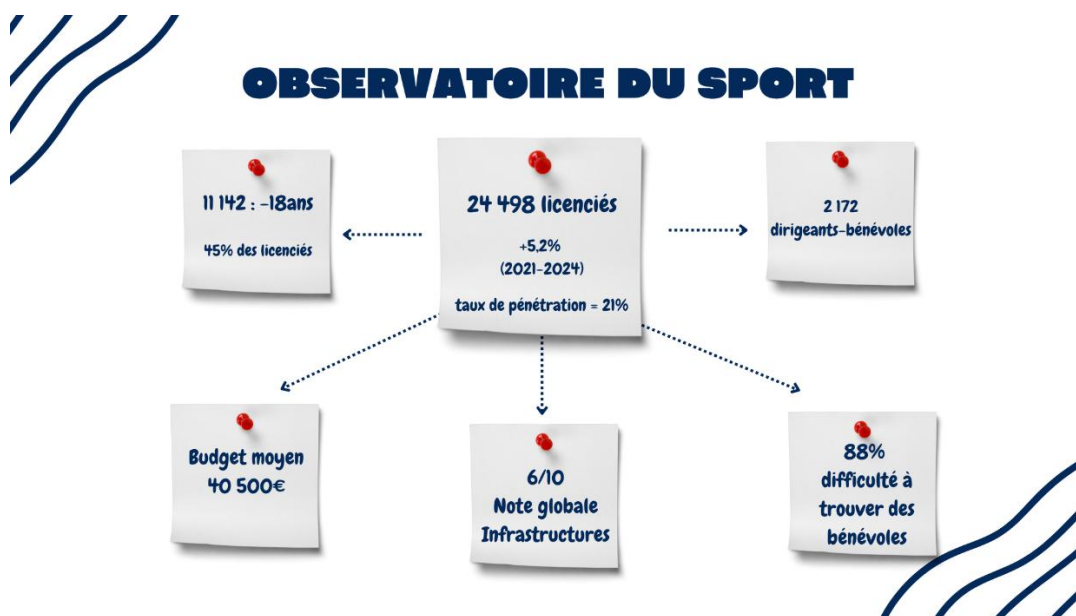
Au 25 mars, **96% des comités** départementaux sportif ont été sondés (en excluant les comités en sommeil : temporairement inactifs ou qui fonctionnent à un rythme très réduit).

Ces comités représentent environ **98% des licenciés creusois** si on se rapporte aux chiffres des licences fournis par l'INJEP.

Dans le prolongement de l'étude initiée sur l'évolution des **Comités Départementaux Sportifs de la Creuse**, le Comité Départemental Olympique et Sportif a décidé de pérenniser cette démarche à travers cet **Observatoire du Sport départemental**. Cet outil a pour objectif de **recueillir des données fiables et comparables** dans le temps afin d'offrir une **vision d'ensemble** des dynamiques, des besoins et des défis rencontrés par les structures sportives du territoire.

L'ambition de cette enquête est double : d'une part, **accompagner les comités dans leur développement** en identifiant les leviers d'action prioritaires, et d'autre part, **mesurer de manière concrète l'impact des politiques publiques** mises en œuvre en faveur du sport. L'observatoire repose sur **cinq axes majeurs** jugés structurants : les licenciés et bénévoles, les aspects budgétaires, l'emploi et la professionnalisation, l'organisation d'événements, ainsi que l'état des infrastructures. Chacun de ces volets contribue à dresser un état des lieux précis et à éclairer les choix stratégiques à venir pour le développement du sport en Creuse.

La **reconduction annuelle** de cet outil permet non seulement d'assurer un **suivi rigoureux** de l'évolution du mouvement sportif local, mais aussi de renforcer la **lisibilité et la cohérence des actions menées**. Grâce à l'implication massive des comités cette année encore, cet observatoire confirme son rôle essentiel dans l'accompagnement des acteurs du sport creusois.



• Les licenciés

L'analyse des données de fréquentation des comités sportifs en Creuse entre 2021 et 2024 révèle des évolutions différenciées selon les disciplines, traduisant à la fois un contexte de relance post-crise sanitaire et des réalités locales en matière d'offre, d'organisation et de sociologie sportive (branche de la sociologie qui s'intéresse au sport comme fait social).

Entre 2023 et 2024, le nombre total de licenciés est passé de 24 140 à 24 498, soit une progression de 1,5 % sur un an, après une hausse de 4 % entre 2022 et 2023. Sur l'ensemble de la période 2021–2024, cela représente une croissance de 5,2 %, ce qui traduit une dynamique globale de reprise du mouvement sportif. Le taux de pénétration, qui rapporte le nombre de licenciés à la population totale du département, reste stable, atteignant 21 % en 2024.

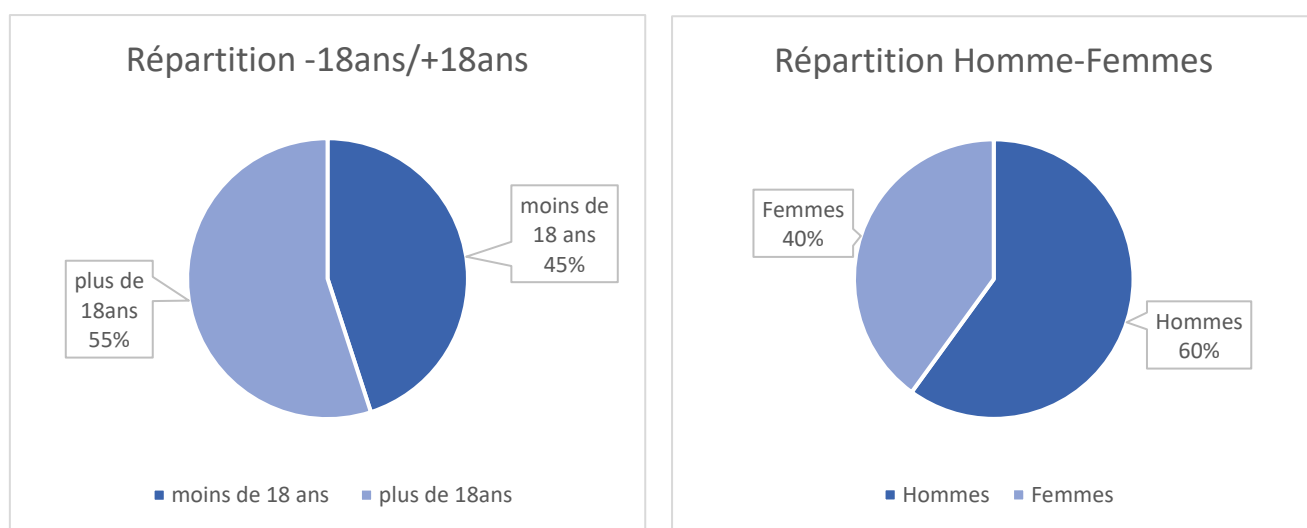
Nom du Comité	Licenciés (2023-2024)	Licenciés(2022-2023)	Licenciés (2021-2022)	Taux variation 21-24 (%)
ATHLETISME	634	665	658	-3,6
Badminton	739	660	660	12,0
Basket	1412	1329	1050	34,5
CODERS	77	63	63	22,2
Cyclisme	466	447	488	-4,5
Cyclotourisme	143	140	155	-7,7
District de Football	5067	4626	4469	13,4
EPGV	817	757	680	20,1
Handball	300	280	280	7,1
Judo	775	700	703	10,2
Kayak	29	25	25	16,0
Médaillés Jeunesse, Sports et engagement Associatif	73	73	66	10,6
Motocyclisme	269	215	206	30,6
Natation	359	459	459	-21,8
Pêches sportives	95	100	90	5,6
Petanque et jeu provençal	1212	1143	1045	16,0
Randonnée Pedestre	560	517	487	15,0
Rugby	350	325	313	11,8
Sport pour tous	1233	1158	1259	-2,1
Tennis	1204	1185	1435	-16,1
Tennis de table	61	64	64	-4,7
Tir sportif	516	494	494	4,5
UFOLEP 23	3036	3036	2617	16,0
UNSS	2339	2447	2205	6,1
USEP	2702	3202	3276	-17,5
Vol en planeur	30	30	30	0,0
Total	24498	24140	23277	5,2
Taux de pénétration	21	21	20	
Total en %	100	100	100	
Population Creuse				
115 702				

Cette reprise s'explique d'abord par un retour progressif à un niveau de pratique proche de celui d'avant la crise du COVID-19. Des efforts de restructuration et de dynamisation ont été menés localement : création ou relance de clubs, diversification de l'offre (loisirs, nouvelles disciplines, actions scolaires), amélioration de la communication via les réseaux sociaux ou les partenariats territoriaux. Certaines disciplines ont connu une progression marquée sur cette période. C'est le cas du basket, en hausse de 34,5 % entre 2021 et 2024, porté par un taux moyen de variation annuel de 15,6 %, ou encore de l'EPGV, qui progresse de 10 % en moyenne chaque année.

Plusieurs disciplines montrent également une hausse continue, souvent corrélée à un public adulte en recherche d'activités de loisirs encadrés, accessibles et régulières. Cette dynamique peut aussi être liée à la présence d'éducateurs sportifs, à l'amélioration des liens avec les établissements scolaires ou encore à la professionnalisation croissante de certains comités. Dans certains cas, les effets d'image associés à l'approche des Jeux Olympiques ont pu renforcer l'attractivité de certaines disciplines.

Cependant, ces hausses ne sont pas homogènes. Certains comités connaissent une stagnation ou un recul. La natation affiche la plus forte baisse avec 21,8 % entre 2021 et 2024. Cette situation s'explique probablement par un manque d'infrastructures, notamment la fermeture ou l'inaccessibilité de bassins sur le territoire. L'USEP connaît également une chute significative, avec une baisse de 17,5 % sur l'ensemble de la période. Ces chiffres peuvent être associés notamment à une diminution du nombre d'élèves en milieu rural.

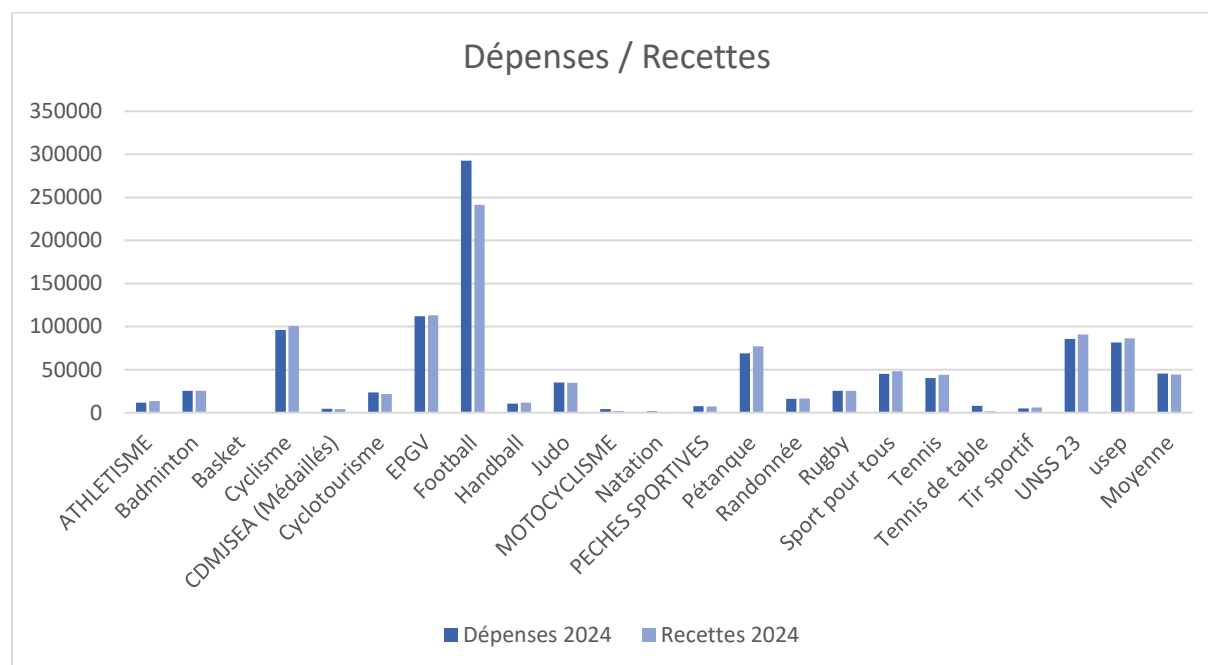
La répartition hommes/femmes, bien que relativement équilibrée avec 60 % d'hommes contre 40 % de femmes en 2024, reste un axe de progrès sur lequel il convient de travailler afin de tendre vers une véritable parité dans l'accès à la pratique sportive. Le nombre de licenciés de moins de 18 ans atteint 11 142 en 2024, représentant 45 % des pratiquants, ce qui montre une bonne implantation dans les publics jeunes, notamment via les structures scolaires (UNSS, USEP). Le nombre de dirigeants-bénévoles progresse également, passant de 2 011 en 2023 à 2 172 en 2024, ce qui traduit une implication croissante des acteurs locaux malgré les difficultés rencontrées par certaines structures.



En somme, le paysage sportif creusois connaît une reprise générale, portée par une dynamique de relance, des efforts de structuration, et une certaine stabilité du bénévolat. Néanmoins, des fragilités persistent, liées à l'absence d'infrastructures, à l'évolution des pratiques et à la démographie rurale. Ces tendances nécessitent une attention particulière dans la mise en œuvre des politiques publiques sportives à l'échelle départementale.

- **Les budgets**

L'analyse des budgets déclarés par les comités départementaux sportifs de la Creuse pour les années 2023 et 2024 met en évidence plusieurs grandes tendances significatives, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.



Globalement, les dépenses sont orientées à la hausse, avec une augmentation moyenne de près de 6 % entre 2023 et 2024. Cette évolution traduit une dynamique de développement et de structuration progressive du mouvement sportif local. Les budgets 2024 révèlent toutefois une forte hétérogénéité entre les comités : certains disposent de moyens conséquents leur permettant de porter des projets d'envergure, tandis que d'autres fonctionnent avec des enveloppes bien plus modestes. Cette disparité reflète la diversité des réalités territoriales, des tailles de structures, des niveaux de professionnalisation ou encore des publics ciblés.

Les postes de dépenses les plus récurrents se concentrent autour de cinq grandes catégories. D'abord, les charges liées au personnel représentent souvent la part la plus importante des budgets, qu'il s'agisse d'emplois salariés ou de mises à disposition. Ce poids croissant des ressources humaines traduit un besoin de professionnalisation, mais aussi l'élargissement des missions confiées aux comités.

Ensuite, les frais de compétitions, de déplacements et de stages constituent un autre poste central, en particulier dans les disciplines impliquant des jeunes publics ou un fort calendrier d'épreuves. Ces dépenses englobent aussi bien les frais d'arbitrage que les coûts logistiques liés aux événements à l'extérieur du département.

Le fonctionnement courant (assurance, comptabilité, téléphonie, fournitures, etc.) reste également une charge structurelle incompressible pour tous les comités, avec parfois des niveaux élevés selon la complexité de gestion. À cela s'ajoutent les dépenses liées à

l'organisation d'animations ponctuelles, de séjours ou de manifestations sportives, qui permettent de valoriser la pratique sur le territoire et de renforcer la visibilité des disciplines.

Enfin, la formation des éducateurs et l'accompagnement des clubs constituent une priorité pour de nombreux comités, à travers des investissements dans des dispositifs mutualisés à l'échelle départementale, visant à renforcer la structuration, l'autonomie et la qualité de l'offre sportive locale.

Entre 2023 et 2024, les recettes moyennes déclarées par les comités augmentent, passant de 38 125 € à 40 515 €, soit une progression de 6,3 %. Cette hausse reste modérée et témoigne d'une capacité globale de résilience et d'adaptation des structures locales, dans un contexte économique incertain. Elle s'explique en partie par la diversification des sources de financement ainsi que par une gestion optimisée des prestations proposées et des ressources disponibles.

Les subventions publiques (Etat, Agence Nationale du Sport, Conseil Départemental, ligues, dispositifs comme le FDVA 2) restent la ressource centrale pour une majorité des comités. Ces aides cumulées peuvent représenter jusqu'à 21 000 € pour certaines structures. Viennent ensuite les recettes liées aux licences sportives, qui constituent une autre part importante du financement, parfois renforcées par des versements fédéraux. Ces apports peuvent atteindre jusqu'à 41 000 € selon la discipline et la taille du comité.

Certaines structures complètent leur budget par des prestations de services : animations, ventes, événements ponctuels. Enfin, les cotisations des clubs ou des adhérents, bien que plus modestes, contribuent aussi à l'équilibre financier. Cette diversité de sources de recettes permet aux comités de maintenir leurs activités, mais souligne aussi la nécessité d'une stratégie financière plurielle pour faire face aux évolutions conjoncturelles.

Certains comités insistent sur l'importance d'un fonds de roulement suffisant pour sécuriser le déroulement d'une saison sportive en attendant l'arrivée des financements. **Malgré les incertitudes**, la majorité des structures affichent une **capacité d'adaptation budgétaire**, en parvenant à maintenir des équilibres financiers, voire des excédents.

Les comités expriment des attentes claires et partagées envers les financeurs. Dans un climat de tension économique (inflation, incertitudes politiques), la crainte de baisses de subventions est omniprésente. Plusieurs structures dénoncent un manque de reconnaissance du rôle structurant du sport dans le développement territorial, particulièrement en milieu rural ou sur les enjeux d'inclusion et de cohésion sociale.

Les comités demandent principalement le maintien des aides existantes, voire leur augmentation modérée et ciblée, notamment pour le financement des emplois. Une simplification administrative est également souhaitée, avec une meilleure lisibilité des appels à projets, davantage cohérents avec les réalités de terrain. Ils appellent aussi à **un alignement entre les politiques publiques et les projets associatifs, pour éviter des injonctions contradictoires**. Enfin, les structures insistent sur la nécessité d'un soutien financier

permettant de se projeter dans la durée, à travers des subventions pluriannuelles, plus stables, pour mener à bien des projets structurants au service du territoire.

L'analyse croisée des dépenses, recettes et résultats financiers des comités départementaux sportifs de la Creuse pour les années 2023 et 2024 met en évidence **une situation globalement maîtrisée**, bien que marquée par une grande disparité entre les structures.

La moyenne des résultats annuels reste légèrement déficitaire sur les deux exercices, avec une perte moyenne de 1 260 € en 2023 et de 1 190 € en 2024. Cette stabilité dans la légère sous-budgétisation globale traduit un équilibre fragile, où les structures doivent ajuster finement leurs dépenses aux recettes disponibles. Néanmoins, de nombreux comités parviennent à maintenir un budget à l'équilibre, voire à dégager un léger excédent, ce qui témoigne d'une gestion rigoureuse, d'une capacité d'adaptation et de stratégies budgétaires diversifiées.

Certaines structures (environ 64%) enregistrent des résultats positifs grâce à une bonne anticipation budgétaire, une maîtrise des coûts ou une augmentation des recettes, notamment via des subventions ou des prestations. D'autres (environ 36%), au contraire, connaissent des déficits liés à l'augmentation des charges, à la diminution de certaines aides ou à un décalage entre la perception des financements et les dépenses engagées. Ces résultats peuvent également refléter des choix d'investissement ou la montée en charge de nouveaux projets.

Dans ce contexte, la question du pilotage financier demeure centrale. La capacité à équilibrer les budgets dépend fortement de l'aptitude des comités à **diversifier leurs ressources**, à optimiser les postes de dépenses, mais aussi à sécuriser les financements dans un environnement marqué par l'incertitude et la **concurrence accrue** pour l'accès aux subventions. Le maintien d'un fonds de roulement apparaît ainsi comme un levier important pour absorber les décalages de trésorerie et garantir la continuité des actions, notamment en début de saison.

L'évolution des résultats d'un exercice à l'autre montre également que les comités sont confrontés à **une instabilité budgétaire**, où une année excédentaire peut rapidement être suivie d'un déficit si un soutien public se retire, si les charges augmentent, ou si des événements exceptionnels surviennent. Dans ce contexte, le maintien d'un fonds de roulement suffisant apparaît essentiel pour absorber les chocs financiers imprévus et garantir la continuité des actions menées.

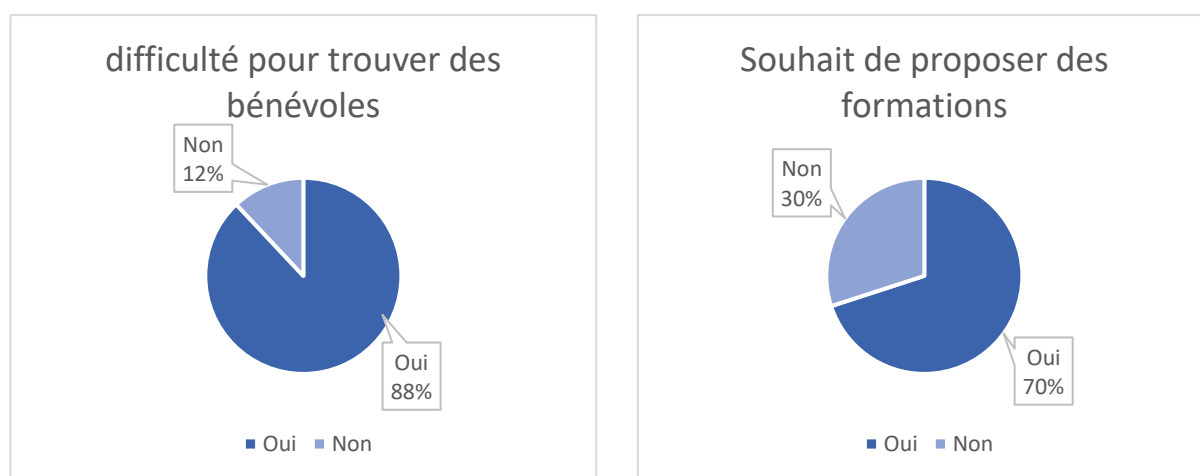
Ainsi, l'équilibre fragile mais globalement maintenu des comptes en 2023 et 2024 illustre la solidité de l'engagement local, tout en révélant des marges de progression en matière de stratégie financière, de structuration et de soutien institutionnel.

Cette réalité souligne l'intérêt d'un accompagnement renforcé, d'un financement plus stable et pluriannuel, et d'une simplification des démarches administratives permettant de mieux sécuriser les budgets associatifs.

- **Le bénévolat**

L'analyse des besoins en formation des comités sportifs creusois, telle qu'elle ressort de l'enquête menée, permet de dresser un état des lieux des attentes en matière **d'accompagnement des bénévoles et des salariés**. Elle met également en lumière la persistance de difficultés structurelles liées à l'engagement bénévole.

Sur l'ensemble des comités ayant répondu, **88% déclarent encore cette année rencontrer des difficultés pour trouver des bénévoles**, ce qui confirme une problématique largement partagée dans le département. Malgré cela, **70% d'entre eux prévoient de proposer une ou plusieurs formations à leurs bénévoles au cours de la saison**, témoignant d'une volonté de structuration et de montée en compétences.



Les domaines de formation les plus fréquemment mentionnés sont **l'arbitrage** et **l'animation**, ce qui traduit une demande forte autour des compétences techniques de terrain. Toutefois, ces domaines relèvent des compétences propres aux fédérations sportives, sur lesquelles nous n'avons pas de pouvoir d'intervention direct. Viennent ensuite **la préparation de demandes de subvention, la structuration du fonctionnement associatif, et la stratégie de communication**. Ces résultats indiquent un besoin croissant d'accompagnement sur les aspects administratifs, financiers et communicationnels, en particulier dans un contexte de professionnalisation accrue et de recherche de financements publics ou privés. Des réponses à ces besoins existent déjà sur le territoire, mais nous allons chercher un moyen de mieux les faire connaître et de renforcer la communication autour de ces dispositifs.

Certains sujets plus spécifiques apparaissent également : **la prévention des violences sexuelles et sexistes, l'accueil des personnes en situation de handicap, ou encore le sport santé**, ce qui témoigne d'une volonté de prendre en compte les enjeux sociétaux et d'inclusion dans les pratiques sportives. Des besoins émergent également autour de la formation aux **valeurs de la République et à la laïcité**, bien que cette demande reste marginale pour l'instant.

Du côté des propositions de formations à mettre en place par des acteurs extérieurs (CDOS, partenaires institutionnels ou fédéraux), les réponses confirment les thématiques évoquées : **la préparation de demandes de subvention et la recherche de financements** restent

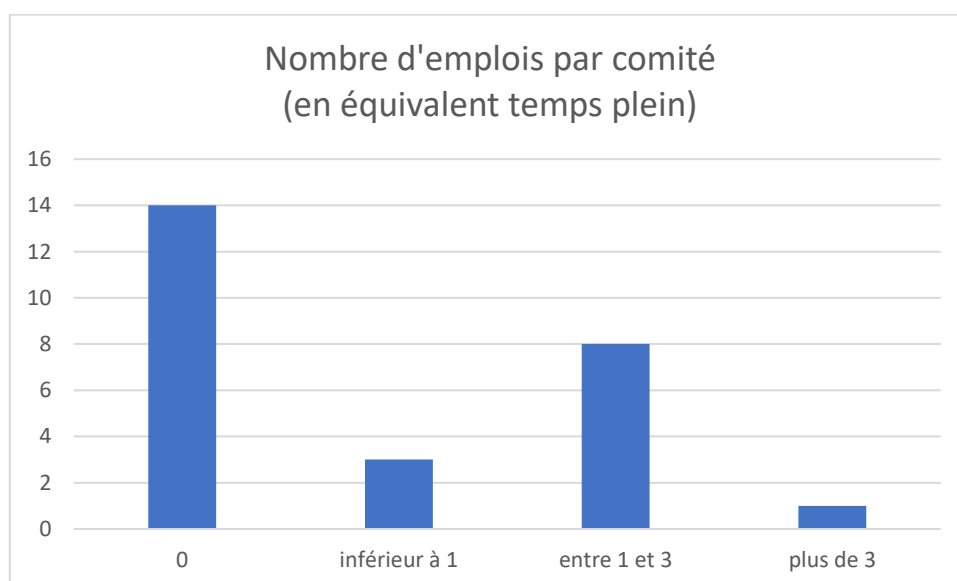
prioritaires, suivies par la **structuration administrative** et la **communication**. **L'accueil du public en situation de handicap**, le **PSC1** et la **prévention des violences sexistes et sexuelles** apparaissent également comme des axes de formation souhaités.

Enfin, on note que certains comités expriment une volonté d'élargir les compétences de leurs dirigeants bénévoles, notamment en lien avec des dispositifs de **certifications**, qui permettraient de reconnaître officiellement les compétences acquises dans la gestion d'une association sportive.

En résumé, cette enquête révèle une forte mobilisation des comités autour de la formation des bénévoles, avec une orientation marquée vers la structuration des associations, la sécurisation financière, l'encadrement technique et l'ouverture à des enjeux sociétaux. Ces attentes constituent des leviers majeurs pour consolider le tissu associatif local et renforcer son attractivité.

- **L'emploi**

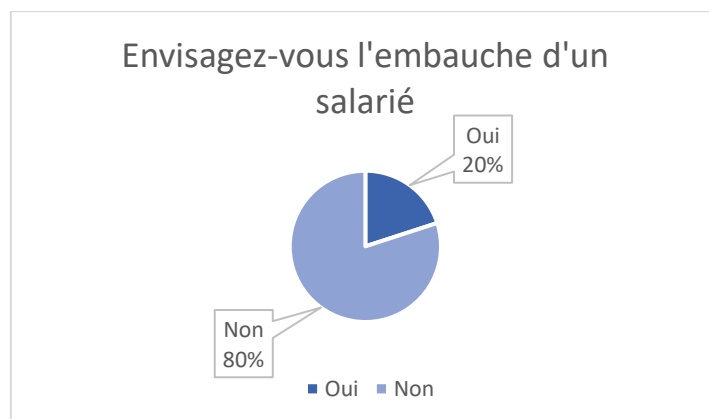
L'analyse des données liées à l'emploi salarié dans les comités départementaux sportifs de la Creuse révèle une réalité contrastée, marquée par une présence inégale de personnel, des freins importants à l'embauche, mais aussi des perspectives limitées de développement en la matière.



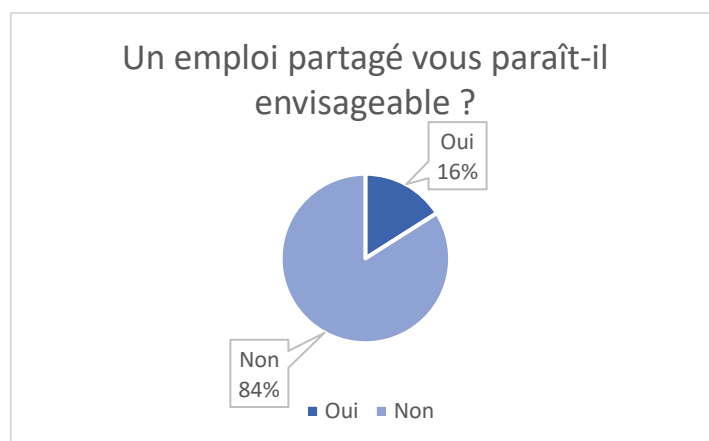
Le nombre moyen d'emplois reste relativement faible dans la majorité des comités, plusieurs d'entre eux ne disposant d'aucun salarié. Seuls quelques comités concentrent plusieurs postes, tandis que la grande majorité fonctionnent sur la base du bénévolat ou avec des équivalents temps plein très réduits. Certaines structures maintiennent le même effectif qu'en 2023, tandis que d'autres connaissent des ajustements à la marge (légère hausse globale passant de 22 à 25,5 ETP).

Moins d'un tiers des comités interrogés envisagent une embauche à court terme. Lorsqu'elle est envisagée, elle concerne principalement **des profils en développement, en administratif**

ou en appui à la coordination. Toutefois, la concrétisation de ces projets est fortement freinée, principalement par le **manque de financement**, qui est le facteur limitant le plus souvent cité. D'autres freins viennent s'ajouter : **contraintes administratives**, **rareté de profils adaptés** en milieu rural, **manque de locaux ou de permanence**, ou encore **réticence de certains clubs à se professionnaliser**.



La question du recours à un **emploi partagé** entre plusieurs comités émerge comme une solution potentielle pour répondre à ces difficultés. Quelques structures y sont favorables, en particulier lorsqu'il s'agit de mutualiser un poste à temps partiel dans un cadre inter-associatif. Cependant, cette solution reste encore peu développée. Les pourcentages d'équivalent temps plein mentionnés varient entre 10 %, 30 %, 50 % et 60 %, traduisant des besoins ciblés, mais **aussi un manque de structuration collective à ce jour**.



Enfin, certaines structures ayant connu des expériences d'emploi salarié passées évoquent des difficultés majeures, parfois traumatisantes (licenciements, désengagements financiers), ce qui freine durablement tout projet de réembauche. Dans l'ensemble, cette situation met en lumière un **besoin criant** d'accompagnement pour **sécuriser** les ressources humaines dans le secteur sportif local, tant sur le plan financier qu'organisationnel.

Ainsi, bien que certaines dynamiques d'emploi existent, notamment dans les structures les plus importantes ou les mieux dotées, l'emploi salarié dans les comités reste globalement peu développé. La priorité reste d'assurer des conditions favorables (financement, stabilité, mutualisation, simplification) pour permettre aux comités de renforcer durablement leur

capacité d'action par le biais d'une professionnalisation adaptée à leurs moyens et à leurs missions.

- **L'évènementiel**

L'analyse des événements ponctuels et récurrents organisés par les comités départementaux sportifs de la Creuse au cours des exercices 2023 et 2024 met en évidence une activité soutenue, globalement stable voire en légère progression, avec toutefois des disparités selon les disciplines.

Les événements ponctuels, qu'ils soient des compétitions uniques, des animations exceptionnelles ou des manifestations fédératrices, sont largement présents dans le paysage associatif local. En 2024, plusieurs comités déclarent avoir organisé davantage d'événements qu'en 2023, tandis que d'autres maintiennent un volume similaire. Cette stabilité ou cette progression s'explique par une meilleure structuration, des efforts en matière de communication, ainsi que par une fidélisation progressive des participants autour d'événements désormais installés dans le calendrier local. Les retours qualitatifs soulignent généralement une bonne fréquentation, voire une hausse de la participation dans certains cas, malgré quelques aléas liés à la météo ou à la logistique.

Parallèlement, les événements récurrents, principalement les championnats, stages, formations ou entraînements départementaux, sont très présents, en particulier dans les disciplines collectives ou celles disposant d'une structuration interclubs. Pour certaines fédérations, comme celles organisant des compétitions hebdomadaires, le nombre d'événements récurrents est particulièrement élevé, illustrant l'intensité de l'activité sur l'année. Les réponses témoignent d'une régularité dans la programmation annuelle et d'un engagement fort autour des compétitions de niveau local et régional.

Certains comités, en particulier ceux qui ne disposent pas de structure ou de locaux permanents, n'organisent pas d'événements par eux-mêmes mais soutiennent les clubs affiliés dans leurs propres initiatives. D'autres soulignent la difficulté à maintenir ou développer une activité événementielle faute de moyens humains, financiers ou matériels. Néanmoins, on observe une volonté globale de maintien des événements, avec des indicateurs de satisfaction positifs, que ce soit en termes de participation, de qualité d'organisation ou de visibilité.

Enfin, plusieurs comités (55%) expriment une dynamique positive autour de leurs événements, qu'ils considèrent comme des leviers essentiels de développement, de mobilisation des licenciés et de rayonnement territorial. Dans un contexte rural, marqué par l'éloignement et parfois par l'isolement des structures, ces événements constituent autant de moments de regroupement, de convivialité et de promotion du sport sur le territoire.

L'ensemble des données recueillies reflète donc un tissu événementiel riche, animé et résilient, reposant sur l'implication des bénévoles, la mutualisation de moyens et la volonté partagée de maintenir une offre sportive vivante à l'échelle départementale.

• Les infrastructures

L'analyse des retours des comités départementaux sportifs sur les infrastructures sportives en Creuse met en lumière un constat globalement partagé : les équipements sont jugés **très inégaux** en termes de qualité, de disponibilité et d'adaptabilité aux pratiques sportives actuelles.

Les notes attribuées aux infrastructures (état global, vestiaires, équipements techniques, pistes, gymnases) varient fortement selon les disciplines et les localisations mais obtient une moyenne de 6,3 sur 10 en progression par rapport à l'année précédente où la moyenne s'élevait à 5,3. Certaines structures notent positivement leurs installations, en particulier dans les sports de plein air ou pour les équipements récents. En revanche, d'autres disciplines pointent des équipements **vieillissants, mal entretenus ou inadaptés**, notamment dans les sports nécessitant des surfaces spécifiques (athlétisme, judo, basket, etc.).

Étiquettes de lignes ▾	Note (générale)	Note (Vestiaires)	Note (piste/stade/salle d'entraînement/gymnase)	Note (extérieur)
ATHLETISME	1	3	1	3
Badminton	7	8	8	7
Basket	5	4	4	6
Cyclisme	4	0	9	4
Cyclotourisme	8			
EPGV	4	3	4	5
Football	5	6	5	7
Handball	7	8	8	8
Judo	5	3	7	8
Kayak	9	9	9	7
MOTOCYCLISME	5			5
Natation	7	7		7
PECHES SPORTIVES	9			9
Pétanque	9		9	9
Retraite sportive	8	7	7	6
Tennis	6	9		7
Tennis de table	8	8	8	8
Tir sportif	5			5
UNSS 23	8	8	6	6
usep	6	5	6	6
Total général	6,3	5,9	6,5	6,5

Les vestiaires, en particulier, sont **souvent identifiés comme le point faible**, avec des notes fréquemment basses (parfois nulles) et des commentaires soulignant leur vétusté, leur absence ou leur inadéquation. De nombreuses remarques évoquent aussi un **manque de créneaux horaires (pour 53% des comités)** dans les installations partagées (gymnases notamment), ce qui freine le développement de certaines disciplines et entraîne parfois des tensions entre clubs utilisateurs.

Certaines pratiques comme le **judo ou l'athlétisme** rapportent des situations particulièrement complexes : absence de dojos, déplacements logistiques lourds, équipements non conformes à la compétition, voire insécurité ou impossibilité d'accueil dans de bonnes conditions. À l'inverse, des sports comme la **pétanque**, le **Kayak** ou les **pêches sportives**, moins dépendants des équipements bâtis, expriment davantage de satisfaction.

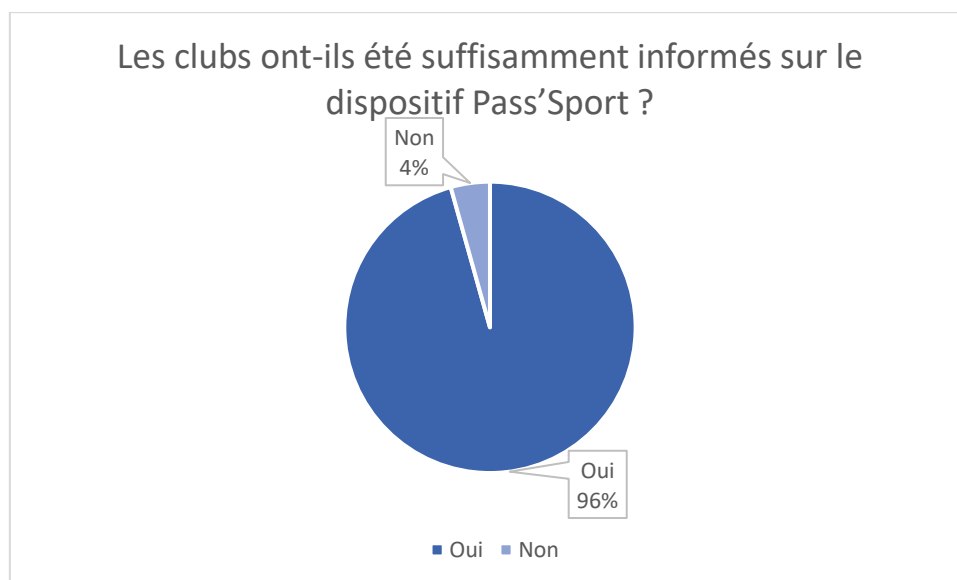
Les comités sont nombreux à souligner l'**urgence de rénovations**, voire de **constructions nouvelles**, notamment pour répondre à la montée en charge des effectifs, à la diversification des publics (handisport, sport santé, pratique féminine, scolaire, etc.) et à la volonté de structuration à l'échelle départementale. Certains notent que la vétusté ou la rareté des infrastructures **empêche une pratique à l'année**, ce qui limite la fidélisation des pratiquants et la dynamique des clubs.

En résumé, cette enquête montre une **volonté forte de modernisation des équipements sportifs** dans le département. Les attentes concernent autant la **qualité des infrastructures** que leur **accessibilité, leur polyvalence et leur compatibilité avec les besoins contemporains**. L'absence de certains équipements de référence (piste d'athlétisme, dojo, courts couverts...) est perçue comme un frein réel au développement de la pratique sportive en Creuse.

- **Le dispositif Pass'Sport**

L'analyse des retours des comités départementaux sur l'utilisation du dispositif Pass'Sport en Creuse met en évidence une connaissance générale du dispositif, mais aussi plusieurs freins à sa pleine utilisation par les clubs et bénéficiaires.

Une majorité de comités estime que les clubs ont été correctement informés sur le dispositif. Toutefois, certains signalent des **difficultés administratives ponctuelles**, rencontrées par quelques structures, principalement liées à la gestion ou à la mise en œuvre technique du Pass'Sport. Ces difficultés sont néanmoins minoritaires, la plupart des comités évoquant une **mise en place fluide** au sein des clubs affiliés.



Le ressenti concernant la visibilité du dispositif est plus contrasté. Près de la moitié des répondants considèrent qu'un **manque de supports visuels (affiches, flyers...)** pourrait limiter l'identification du Pass'Sport par les bénéficiaires potentiels. Cela révèle un besoin de **communication renforcée**, notamment au sein même des clubs, afin de mieux faire connaître ce dispositif et ses modalités d'utilisation.

Les leviers proposés pour augmenter l'utilisation du Pass'Sport sont multiples. Plusieurs comités évoquent la **nécessité de mieux informer directement les familles et les jeunes**, notamment via les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées, universités). D'autres suggèrent de rendre l'attribution **plus automatique**, afin de simplifier les démarches pour les bénéficiaires. Le recours à des **campagnes de communication ciblées**, notamment dans les lieux de passage (grandes surfaces, établissements scolaires), est également recommandé.

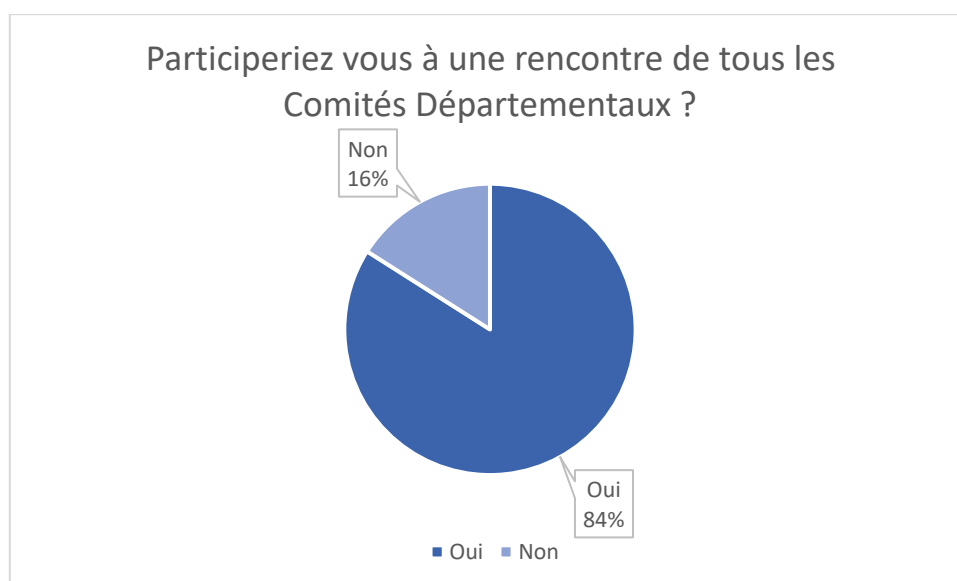
Certains comités soulignent des **freins structurels**, comme un **manque de jeunes dans certaines disciplines** ou un **désintérêt pour la pratique compétitive**, qui limitent mécaniquement l'impact du Pass'Sport. D'autres estiment que la **communication fédérale ou nationale** pourrait être renforcée, en s'appuyant sur les canaux de diffusion habituels (réseaux sociaux, presse locale, plateformes institutionnelles).

Enfin, certains comités expriment une position plus neutre ou une forme de **détachement vis-à-vis du sujet**, estimant ne pas être en capacité de suivre directement ce dispositif au niveau local, ou ne disposant pas des retours des clubs pour en évaluer l'efficacité.

En somme, si le Pass'Sport est généralement bien accueilli, il existe encore **des marges d'amélioration pour en favoriser l'usage**, notamment via une **meilleure communication**, une **simplification des démarches** et un ciblage plus précis des bénéficiaires potentiels à travers les relais éducatifs et sociaux du territoire.

- **Temps de réunion et d'information**

L'analyse des réponses à cette dernière partie de l'étude montre une volonté majoritaire de **participation active** de la part des comités départementaux à une rencontre collective autour des résultats de l'observatoire. En effet, **près des trois quarts des comités** se disent prêts à prendre part à une réunion de restitution et d'échange, ce qui traduit un **intérêt fort pour la dynamique collective** et le partage d'expériences entre structures.



- **Points à retenir**

Une dynamique globale de reprise

- Progression continue du nombre de licenciés depuis 2021 (+5,2 %).
- Bonne présence des jeunes (45 % des licenciés ont moins de 18 ans).

Un tissu bénévole engagé mais fragilisé

- Forte implication des bénévoles (hausse des dirigeants).
- Recrutement difficile dans 88 % des comités.
- Besoins croissants en formation, notamment en structuration, recherche de financement, gestion et communication.

Des finances maîtrisées mais fragiles

- Moyenne budgétaire stable autour de 40 500 €.
- Résultats globalement équilibrés mais légèrement déficitaires.
- Poids important des subventions (État, ANS, Département, ligues).
- Dépendance forte aux financements publics, avec un besoin de diversification.

Une présence salariale encore marginale

- Peu de comités disposent de salariés à temps plein.
- Faible projection d'embauche (moins d'1/3), freinée par le manque de financement et l'isolement.
- Le modèle de l'emploi partagé reste sous-développé mais apparaît prometteur.

Une offre événementielle soutenue

- Activité stable voire en progression sur les événements ponctuels et récurrents.
- Rôle central des manifestations pour la cohésion, la visibilité et l'animation locale.

Des infrastructures inégales et vétustes

- Moyenne de satisfaction : 6/10.
- Problèmes récurrents sur les vestiaires, les équipements spécifiques et le manque de créneaux.
- Nécessité urgente de rénovation et d'investissement dans des équipements de référence.

Un Pass'Sport connu mais sous-utilisé

- Dispositif connu mais mal identifié par les jeunes et les familles.
- Freins liés à la communication, au ciblage et à l'absence de relais concrets au niveau local.

- **Pistes de réflexion**

Structuration et accompagnement

- Renforcer le **plan départemental de formation** pour les bénévoles et dirigeants (communication, ...).
- Poursuivre les **accompagnements individualisés** pour les comités les plus en difficulté (Ressources Humaines, finances, structuration).

Emploi et professionnalisation

- Développer le recours à des **emplois partagés intercomités**, en lien avec les collectivités ou les clubs.
- Mobiliser les dispositifs existants (ANS, Emplois associatifs, PEC) pour **sécuriser les embauches**.

Infrastructures

- Favoriser la **polyvalence et l'accessibilité** des équipements, en tenant compte des pratiques émergentes et du sport santé.

Financement et pilotage

- Encourager une **stratégie de financement mixte** (subventions + prestations + partenariats).
- Plaider pour des **subventions pluriannuelles stables**, avec une simplification administrative et une meilleure lisibilité des appels à projets.

Événementiel et animation locale

- Valoriser les **événements sportifs comme leviers d'attractivité territoriale**.
- Soutenir les comités dans la professionnalisation de l'organisation événementielle (logistique, communication, partenariats).

Inclusion et égalité

- Renforcer les actions pour **favoriser l'accès des femmes et des publics en situation de handicap** à la pratique.
- Développer les formations et projets autour du **sport santé, de la laïcité et des valeurs républicaines, des luttes contre toutes formes de violences**.

Mobilisation collective

- Formaliser des **temps réguliers d'échange inter-comités et plus généralement inter-associations** pour mutualiser les outils, les bonnes pratiques et porter une voix commune.
- S'appuyer sur l'Observatoire pour co-construire une **feuille de route partagée** avec les institutions.

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION



INSTAGRAM

@cdoscreuse



YOUTUBE

@cdoscreuse



FACEBOOK

@cdoscreuse



LAVAUD Sébastien
06 45 89 55 38

CAPAZZA Françoise
06 65 14 37 35

CAMPAGNE Sébastien
06 75 32 86 62



CDOS
CREUSE